

Conférence de presse annuelle UBCS

Seule la version orale fait foi!

15 octobre 2009

Paul Nyffeler, Président de l'Union des Banques Cantonales Suisses:

## **A propos de l'identité des Banques Cantonales**

Permettez-moi de commencer par une évaluation macroéconomique: même si la BNS part du principe que la Suisse s'en sortira plus vite que d'autres pays, la crise financière n'est toujours pas surmontée. En dépit du fait que quelques grands établissements bancaires internationaux aient déjà été en mesure de dégager des bénéfices de plusieurs milliards de francs au cours du premier semestre 2009, la situation économique mondiale reste encore instable. L'Association suisse des banquiers (ASB) considère elle aussi que la crise n'est pas encore surmontée et qu'en conséquence, les défaillances de crédit pourraient augmenter.

### **Contribution des Banques Cantonales au rétablissement de l'économie nationale suisse**

Compte tenu de la situation toujours tendue, Les Banques Cantonales considèrent qu'il est de leur devoir, partant d'une position de force, de se porter garantes du fonctionnement et de la compétitivité de la place financière Suisse, ainsi que de l'économie nationale dans son ensemble.

Le soutien apporté à l'UBS par la Confédération et la BNS a abouti à une situation vraiment particulière sur le marché financier Suisse. L'assèchement temporaire du **marché interbancaire** a fait apparaître que la crise de confiance ne se limitait pas à la relation entre le client et la banque, mais qu'elle s'était également propagée aux relations entre banques. Les transactions effectuées avec la Banque des lettres de gage des établissements suisses de crédit hypothécaire et en accord avec la BNS, se doivent d'être interprétées comme une véritable profession de foi des Banques Cantonales en faveur d'un marché interbancaire qui fonctionne bien.

Les Banques Cantonales jouent un rôle important au niveau de la détente sur le **marché du crédit**. Charles Stettler en parlera de manière plus appuyée.

La politique relative aux conditions que pratique les Banques Cantonales constitue un autre des aspects de cette contribution. Les différentes **baisses du taux directeur** réalisées l'automne dernier par la BNS, ont aussitôt été répercutées sur leurs clients par les établissements cantonaux, dans le sens d'une politique incitative en matière de conditions bancaires. Ces baisses du taux d'intérêt ont une importance primordiale en termes de stabilisation économique en raison de notre position de leader dans le secteur des prêts hypothécaires et dans le domaine de l'octroi de crédits aux PME.

Dans leur propre établissement aussi, les Banques Cantonales se portent garantes de la stabilité et de la pérennité. Orienter sa **politique du personnel** sur le long terme permet d'éviter que des effectifs surnuméraires, engagés en période économique propice, fussent être licenciés en cas d'évolution néfaste. Les Banques Cantonales ne prévoient pas de licenciements; certains instituts prévoient même de renforcer leurs équipes de conseillers à la clientèle au cours de l'exercice 2009.

11 des 24 Banques Cantonales sont cotées en bourse. Les documents prouvent, qu'en période de turbulence boursière aussi, leur comportement est plus stable que celui du marché. Elles jouent un rôle stabilisateur parfaitement adapté aux portefeuilles des investisseurs. La bonne évolution des valeurs BC reflète fidèlement la bonne marche des affaires des Banques Cantonales ainsi que leur fort ancrage au sein de la population.

Comme vous pouvez le constater, Mesdames et Messieurs, les Banques Cantonales disposent de plusieurs atouts et forces qui jouent un rôle majeur dans le processus de rétablissement économique. Et précisément, dans une période telle que celle que nous traversons actuellement - mais à l'avenir également - nous mettrons tout en œuvre pour assumer notre responsabilité économique.

### **Suffit-il d'un médecin pour assurer un processus de rétablissement complexe?**

Pour en rester à l'image d'un patient dont la santé est altérée, selon la gravité de sa maladie, un médecin ne suffit pas pour venir à bout de sa maladie. Concernant la place financière Suisse, son affaiblissement actuel ne provient pas d'un seul foyer d'infection, mais de plusieurs – à savoir, la crise économique globale d'une part, et plusieurs agressions internationales sur le secret bancaire, d'autre part. Le risque de développer une maladie chronique est d'autant plus grand!

Pour venir à bout de cet affaiblissement, il importe, selon moi, de s'atteler, rapidement et en unissant nos forces, à l'instauration de mesures concrètes en faveur de

l'accroissement de l'attractivité de la place économique helvétique. Elaboré au cours de l'été 2007, le Masterplan pour la place financière Suisse renferme des observations justes qui permettent d'atteindre ce but. Ayant été relégué au second plan en raison de l'éclatement de la crise financière, ce projet devra désormais être rapidement actualisé et mis en œuvre en réunissant nos forces.

Nous soutenons en principe les orientations internationales conformes au Swiss Banking Roadmap 2015 ainsi qu'au Masterplan pour la place financière Suisse. L'ancrage national n'a toutefois, jusqu'ici, pas été suffisamment pris en compte. Une stratégie prometteuse à moyen terme, dans une perspective internationale implique d'abord une assise au sein de la population et de la politique, dans le marché national. Une stratégie internationale pour la place financière devrait venir la compléter. Nous considérons qu'il est élémentaire d'accorder une attention plus soutenue aux besoins de l'économie suisse ainsi qu'aux banques à orientations nationale. Le marché intérieur représente tout de même environ la moitié de la totalité des opérations en Suisse. Avec un tiers de la valeur ajoutée nette générée par le groupe des Banques Cantonales, celui-ci joue un rôle central pour la place financière Suisse. Et il en est de même pour le volume des opérations sur différences d'intérêts dans le pays.

C'est pour cette raison que les Banques Cantonales sont tenues de jouer un rôle important dans le processus de développement de la place financière Suisse. A cet effet, nous avons élaboré une analyse différenciée des forces/faiblesses. La place financière Suisse est menacée par plusieurs risques qu'il convient de prévenir en prenant un certain nombre de mesures proactives. Se basant sur cette analyse, il est judicieux d'en déduire les objectifs suivants qui, selon notre vision, devraient contribuer à faire de la Suisse la place financière la plus progressiste à l'échelle mondiale:

- **L'augmentation de la compétitivité internationale**
- **La garantie d'une forte stabilité du marché national**
- **Le positionnement en tant que site de formation et d'innovation leader à l'échelle globale**
- **L'instauration d'une vaste compréhension et acceptabilité pour la place financière Suisse**

Pour chacun de ces objectifs, nous avons imaginé des champs d'action dans des perspectives horizontales (temps) et verticales (acteurs), que j'aimerais maintenant vous présenter. Je commencerai par **L'augmentation de la compétitivité internationale**. Nous considérons que les modèles d'affaires devraient être développés en les assujet-

tissant moins aux questions fiscales. La prise en compte de cet aspect a été beaucoup trop négligée par le passé – ce que nous payons très cher aujourd'hui. Il ne faut pas que les banques à orientation nationale passent à la caisse pour les dégâts causés par les autres. L'intégration du thème de la durabilité devrait permettre d'obtenir une différenciation à moyen terme de notre place financière. Nous avons ici de bonnes chances de nous démarquer des autres pays et de grandir en conséquence.

S'agissant de la vague réglementaire actuelle, il convient d'agir à bon escient et de n'adopter les normes réglementaires internationales, que lorsqu'elles apportent des améliorations qualitatives. La Suisse devrait en outre jouer un rôle actif dans le développement de normes internationales. La création de conditions cadres attrayantes en matière fiscale, ainsi que la protection de la sphère privée constituent toujours les piliers porteurs de notre place financière.

#### **Digression sur les évolutions réglementaires:**

Permettez-moi ici de signaler que certaines **évolutions réglementaires** nous préoccupent vraiment. Les Banques Cantonales considèrent en effet qu'elles ne sont pas à l'origine de ces mesures. Pourtant, le législateur exige d'elles, qu'elles assument pleinement les nouvelles règles établies. Avec pour conséquence, de potentielles charges supplémentaires pour nos clients. Ce qui, il faut bien le dire, ne nous enthousiasme pas véritablement (à l'égal des autres banques de détail suisses).

Nous ignorons totalement pour le moment si le document stratégique «**Rubrik**» (Impôt à la source pour toutes les fortunes étrangères gérées en Suisse) est en mesure de soustraire la place financière Suisse de la critique internationale. Ses retombées sur le secteur bancaire national et le système d'imposition national doivent être soumises à un examen différencié. Il ne faudrait pas, en conséquence, que l'activité quotidienne des banques de détail à orientation nationale, soit entravée par de lourdes charges administratives, car celles-ci ne sont que faiblement concernées par les problèmes à régler.

Il en est de même pour la proposition de **protection de l'épargne** qui ne réjouit pas vraiment les Banques Cantonales. Alors que l'ASB considère que ce modèle de protection est trop coûteux, et qu'il régente les banques dans un domaine où l'autorégulation a bien fonctionné dans le cas des Banques Cantonales, cette proposition revêt un caractère encore plus marqué. En raison de leur garantie d'Etat, elles n'ont aucunement besoin d'une garantie supplémentaire confédérale. Cependant, elles devront cofinancer ce nouveau système et passeront par conséquent deux fois à la

caisse (d'une part en indemnisant le canton et, fait nouveau, en indemnisant de la Confédération). Il reste à espérer qu'une différenciation adéquate soit prise en compte lors de la procédure de consultation.

**La politique de rémunération des les banques** constitue un autre aspect de la prise d'influence réglementaire. Les Banques Cantonales ont toujours eu un comportement mesuré en matière de politique des salaires et n'y sont donc pour rien dans les nouvelles réglementations envisagées. Dans sa version disponible, la circulaire amènerait de nombreux établissements, dont les systèmes de rémunération ont fait leurs preuves, à réviser leurs concepts salariaux au prix de charges élevées. Les coûts importants liés à la mise en oeuvre sont sans rapport avec l'utilité pour la place financière Suisse et l'économie.

Pour le modèle d'affaires couronné de succès des Banques Cantonales et qui a su résister à la crise, il serait inadmissible, au cas où la tendance régulatrice se renforcerait, de tirer sur les moineaux avec des canons. Cela entraînerait d'énormes coûts, notamment dans les affaires de retail en Suisse. Des coûts qui devraient être principalement assumés par nos clients, portant ainsi atteinte à l'attractivité de l'ensemble de la place financière Suisse.

#### **Fin de la digression:**

J'en reviens aux quatre objectifs mentionnés plus haut et aborde maintenant **Le renforcement et la stabilisation du marché national Suisse** visé. Seule la garantie de ces deux composantes permet de poursuivre de manière constructive de nouveaux éléments de stratégie. Le maintien d'un environnement d'affaires libéral par rapport aux banques joue un rôle central dans l'attractivité de notre marché national. C'est pour cette raison que l'ingérence directe de la politique dans la stratégie commerciale et dans la politique de crédit des banques doit, dans la mesure du possible, être évitée. Il convient en outre d'accorder une attention accrue à une infrastructure homogène renforcée – une profession de foi des grandes banques en faveur du site de production Suisse et de l'excellente infrastructure de la place financière dont il dispose, serait ici une véritable incitation. La crise actuelle montre en outre clairement que les interfaces entre Finma et BNS dans le domaine de la surveillance, (mot-clé stabilité du système) doivent être plus strictement clarifiées, et que la passerelle entre place financière Suisse et place économique doit être améliorée. En tant que Banques Cantonales, nous considérons également qu'il est élémentaire de créer à plus long terme de conditions générales qui garantissent la diversité des modèles bancaires et des structures de propriétaire.

J'en arrive maintenant au **Positionnement en tant que site de formation et d'innovation leader à l'échelle globale**. L'initiative du Swiss Finance Institut constitue certes une bonne approche. Il convient toutefois de la compléter avec la recherche et la formation, des matières qui comptent beaucoup pour les banques nationales. Les spécialistes universitaires ou les publications consacrées aux thèmes de l'organisation bancaire, de la création de processus ou encore des opérations de crédit se raréfient en Suisse. Il faudrait attacher une plus grande importance à la formation axée sur la pratique, en mettant un accent supplémentaire sur le Retail et le Corporate Banking. Les domaines thématiques relatifs à la Compliance, l'éthique, la transparence et la durabilité devront être développés à moyen terme afin de pouvoir se distinguer avec succès en tant que place financière Suisse. Les structures de la Finma devraient en outre être davantage renforcées au niveau des contenus, afin de pouvoir s'établir comme moteur d'innovation et en tant que modèle de réglementation efficace. De la part des politiques, nous attendons une profession de foi en faveur du site de recherche Suisse pour la banque et la finance, ce qui doit impliquer à moyen terme des conditions générales favorables dans de nouveaux domaines d'activité.

Permettez-moi pour terminer d'aborder l'objectif **Compréhension et acceptabilité pour la place financière Suisse**. Si elles n'existent pas, tout le reste est bâti sur du sable. La réorganisation d'une stratégie place financière globale doit figurer au premier plan et prendre également en compte les évolutions de l'économie réelle. La communication joue ici un rôle prépondérant. L'élaboration d'un concept à cet effet, auquel seraient intégrées des personnes influentes, est particulièrement important lorsqu'il s'agit de maintenir une réputation intacte. Il s'agit ici de représentants de la branche, mais aussi d'hommes politiques connus et d'autorités de surveillance. Je considère que nous disposons ici d'un potentiel d'amélioration considérable.

En conclusion j'aimerais signaler que les Banques Cantonales sont prêtes à s'engager en faveur de l'accroissement de l'attractivité de la place financière Suisse. Les grandes banques jouent également un rôle essentiel en la matière, c'est pourquoi je considère qu'il est indispensable qu'elles participent de nouveau davantage au processus de stabilisation (après une phase de concentration sur elles-mêmes). Car, comme je l'ai déjà signalé au début: l'engagement de plusieurs spécialistes est indispensable pour guérir durablement un patient. Je terminerai mon exposé en citant une phrase d'Albert Camus: «La vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent». Et je cède maintenant la parole à Charles Stettler, membre de la direction générale et responsable de la clientèle entreprises auprès de la ZKB.